

B 01 – Comment créer une association ?

Créer une association dans le champ du secteur de la solidarité en Lorraine

- La loi 1901 et la loi 1908 (Moselle/Alsace)
- L'évaluation contexte local, régional
- La réglementation du secteur social et médico-social
- La mesure des enjeux et problématiques
- La mise en œuvre d'une dynamique collective
- L'élaboration de « l'idée originale »
- La rédaction des statuts
- L'intérêt du règlement intérieur
- L'assemblée générale constitutive
- Les instances de l'association
- Statuts et rôles des membres du Bureau
- Les bases d'un projet associatif
- Le principe de la délégation
- Le fonctionnement

LIEU :

Dans les locaux de l'URIOPSS Lorraine à Jarville-la-Malgrange (ou dans un lieu plus central par rapport aux personnes inscrites)

DATE :

Vendredi 17 février 2012

HORAIRES POSSIBLES :

09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

INTERVENANT :

Bernard Guillemain, Directeur Adjoint de l'URIOPSS

Avec le témoignage d'un responsable d'une nouvelle association

METHODE UTILISEE :

- Apport d'éléments théoriques
- Témoignage
- Sujets mis en pratique
- Échanges entre participants

B 02 – Comment élaborer un projet associatif ?

Élaborer le projet associatif pour consolider et développer son association et pour améliorer ses prestations

- La définition du projet associatif
- Les clés de compréhension entre les différents termes :
 - o projet associatif,
 - o projet social,
 - o projet éducatif,
 - o projet pédagogique,
 - o projet d'établissement
 - o projet de service
- L'articulation entre projet associatif et projet d'établissement
- L'intérêt du projet associatif et de sa formalisation
- Les composantes d'un projet associatif
- Les parties prenantes au projet associatif
- Présentation d'une méthodologie et d'outils visant la rédaction du projet associatif

LIEU :

Dans les locaux de l'URIOPSS Lorraine à Jarville-la-Malgrange (ou dans un lieu plus central par rapport aux personnes inscrites)

DATE :

Lundi 12 mars 2012

HORAIRES POSSIBLES :

09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

INTERVENANT :

Bernard Guillemin, Directeur Adjoint de l'URIOPSS Lorraine

Avec le témoignage d'un dirigeant qui a contribué à conclure un nouveau projet

METHODE UTILISEE :

- Apport d'éléments théoriques
- Témoignage
- Sujet mis en pratique
- Echanges

B 05 - Comment comprendre la comptabilité et le budget pour mieux gérer l'association ?

Les éléments pour comprendre les règles de base de la comptabilité et d'un budget (1^{er} niveau)

- Définition des terminologies : comptabilité, gestion, budget, compte de résultat, bilan, charges, actif, passif, produit ou charge exceptionnelle...
- La différence entre gestion et trésorerie
- Les grands principes (la double écriture, l'équilibre ...)
- Les règles essentielles, en matière budgétaire et comptable, à respecter
- L'organisation comptable de base
- La démonstration d'un logiciel de base
- Les investissements et les subventions d'équipement
- Le principe des amortissements
- Lire et interpréter les documents comptables et leur traduction en termes financiers
- Les éléments essentiels pour prendre des décisions financières
- Quelques éléments sur les évolutions techniques dans le secteur sanitaire, social et médico-social

LIEU :

Dans les locaux de l'URIOPSS Lorraine à Jarville-la-Malgrange (ou dans un lieu plus central par rapport aux personnes inscrites)

DATE :

Vendredi 23 mars 2012

HORAIRES :

09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

INTERVENANTS :

Bernard GUILLEMIN, Directeur adjoint de l'URIOPSS Lorraine

METHODE UTILISEE :

- Apport d'éléments théoriques
- Témoignage
- Sujet mis en pratique
- Echanges

B 06 – Comment devenir l'employeur dans l'association ?

Les fondamentaux du Droit du Travail

I. Les sources du droit du travail

- La réglementation internationale, européenne et nationale
- Les conventions collectives
- Le contrat de travail
- Le règlement intérieur et les usages d'entreprise
- La jurisprudence

II. Le contrat de travail

- Définition et caractéristiques
- Conditions de validité
- Obligations respectives des parties

III. Les différents types de contrat

- Le contrat de travail à durée indéterminé
- Le contrat de travail à durée déterminé
- Le contrat à temps plein
- Le régime des heures supplémentaires
- Le contrat à temps partiel
- Le régime des heures complémentaires

IV. Les cas de rupture possibles

- Relativement au contrat de travail à durée indéterminé
- Relativement au contrat de travail à durée déterminé

LIEUX :

Dans les locaux de l'URIOPSS Lorraine à Jarville-la-Malgrange (ou dans un lieu plus central par rapport aux personnes inscrites)

DATES :

Vendredi 24 février 2012

HORAIRES :

09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

INTERVENANT :

Sergio VELOSO, Conseiller Juridique

Témoignage des participants

METHODE UTILISEE :

- Analyse des textes légaux,
- échanges entre les participants,
- remise d'un support écrit

B 09 - Comment mieux administrer l'association ?

Comment mieux administrer une association, dans le secteur sanitaire, social et médico social ?

- Le mode d'accueil des nouveaux administrateurs
- La reconnaissance des compétences individuelles
- L'expression facilitée de chacun
- L'information adaptée
- La démocratie associative
- La formation continue des administrateurs
- L'esprit d'initiative de l'administrateur
- Les outils de compréhension des enjeux
- La participation à l'élaboration des projets
- La valorisation de l'engagement
- La promotion des administrateurs au milieu des autres acteurs
- Les instances statutaires, réglementaires et opérationnelles
- L'engagement personnel et associatif (conflits éventuels)
- L'implication personnelle et la défense d'un projet collectif
- Les conflits d'intérêts (ex : administrateur fournisseur)
- La gestion des conflits entre administrateurs ou avec d'autres acteurs
- La place des salariés dans les instances

LIEU :

Dans les locaux de l'URIOPSS Lorraine à Jarville-la-Malgrange (ou dans un lieu plus central par rapport aux personnes inscrites)

DATE :

24 mars 2012

HORAIRES :

09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

INTERVENANTS :

Bernard Guillemain, Directeur adjoint de l'URIOPSS Lorraine

Témoignage des participants

METHODE UTILISEE :

- Apport d'éléments théoriques
- Témoignage
- Sujet mis en pratique
- Echanges